



Appel à propositions Événements et animations dans le Marché couvert

La Ville de Mortagne-au-Perche ouvre son marché couvert. Vous êtes invités à participer ! La saison estivale est l'occasion d'expérimenter diverses activités pour faire vivre ce lieu récemment rénové.

Cet appel à propositions est ouvert jusqu'au 30 juin.
Les conventions et contrats signés avec la Ville de Mortagne-au-Perche seront valables jusqu'au 31 décembre 2025.

Le principe :

Le Marché couvert est un lieu à vocation culturelle et économique.
Tout événement proposé sera ouvert au public et devra faire l'objet d'un partenariat avec la ville.

Si vous souhaitez proposer une animation ou un événement, dans le marché couvert, voici quelques pistes...

Les vocations du lieu :

Halle gourmande :

Pour prolonger l'activité du marché hebdomadaire du samedi matin, ce lieu peut accueillir producteurs locaux, petite restauration à emporter... les autres jours de la semaine

Cyclotourisme : la saison estivale voit de nombreux touristes à vélo qui empruntent la voie verte et viennent marquer une pause dans le centre-ville. Toute animation, soit en lien avec l'usage du vélo (pour encourager sa pratique), soit pour améliorer l'accueil des touristes, est encouragée ! Surtout le dimanche !

Lieu intergénérationnel : cet espace privilégié dans le centre-ville doit pouvoir favoriser le lien social entre tous. Partager des connaissances, un moment convivial, lutter contre l'isolement sont au cœur des préoccupations de la municipalité.
Nous aimerions que les jeunes puissent aussi trouver leur place et s'approprier le lieu : jeux, activités multiples...

Vie culturelle : Concerts ou pièces de théâtre sont les bienvenus pour créer ensemble un lieu vivant et une énergie positive !

Les propositions pour **des animations le dimanche seront prioritaires**. La Ville de Mortagne-au-Perche insiste sur l'importance d'un lieu animé tout le week-end !

Nous précisons que le marché couvert n'est pas une salle de réunion, les réunions sont accueillies dans les salles de l'espace des poulies.

Les propositions seront étudiées finement par la municipalité qui choisira les animations et événements qui correspondent au mieux aux vocations du lieu.

Sur la base des critères suivants :

- répondre à au moins une thématique
- contenu du projet : originalité, pertinence, horaires.
- besoins satisfaits pour contribuer à l'animation du centre-ville

Les étapes de la démarche :

1 – remplir le formulaire avec votre proposition (formulaire distribué en mairie)

2 – le déposer en mairie ou envoyer à :

Mairie de Mortagne-au-Perche, 22 place du G. de Gaulle 61400 Mortagne-au-Perche, avec les mentions - « AAP Marché couvert » à l'attention de Mme Virginie Valtier

3 – la municipalité étudie les demandes, les possibilités calendaires et établit un planning prévisionnel

4 – la municipalité revient vers vous pour vous donner une réponse : accepter, réorienter ou adapter les propositions en concertation avec vous.

La mairie pourra vous demander des compléments d'informations ou des précisions.

5 – Un contrat ou une convention est mise en œuvre avec chacun des acteurs du lieu pour confirmer le partenariat avec la ville (ce contrat d'engagement donne la responsabilité du lieu et du matériel confié au contractant, une attestation d'assurance est nécessaire).

Appel à propositions
Evénements et animations dans le Marché couvert

FORMULAIRE
à compléter

Je suis (nom de la structure) :

.....

adresse :

.....

mail :

.....

téléphone :

Mon projet (description de la proposition) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les besoins matériels liés à mon projet :

.....

.....

.....

.....

Les dates envisagées :

Aux horaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

